

# CONCOURS DE L'ÉTÉ 2021

## RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION

1. 18 ans et +. Résidents du Québec seulement. Le concours débute le 18 juin 2021 à 16 :00 (heures de l'Est) et se termine le 30 août 2021 à 23 h 59.
2. Prix :
  - 1 passe pour 2 adultes, 1 enfant de 2 à 4 ans, 1 enfant de 5 à 17 ans; Parc Safari Valeur de 124\$ chaque
  - 1 passe pour 2 adultes, Arbre en arbre, Valeur de 71\$ chaque
  - 4 départs pour 1 journée incluant 2 voiturettes, Golf le Rocher Valeur de 78\$ chaque
  - 1 passe-familiale 2 adultes et leurs enfants de moins de 17 ans Village d'Antan valeur de 78\$ chaque
  - 1 carte-cadeau du Strom spa nordique valeur de 100\$

- 1 tirage par semaine du 5 juillet au 30 août 2021

Le tirage se déroulera à tous les lundis, à 16 :00 chez Promoposte.com inc du 373, rue King est # 204-B Sherbrooke Qc J1G 1A8.

Les gagnants seront contactés par courriel et devront fournir leur adresse postale. Pour s'inscrire au concours, cliquez ici :<https://www.promoposte.com> .

Un délai de 30 jours après la date du tirage sera accordé au gagnant pour réclamer leur prix.

«Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler». Les participants peuvent prendre connaissance des règlements du concours et du fonctionnement du tirage en communiquant par courrier électronique à [administration@promoposte.com](mailto:administration@promoposte.com)

## ADMISSIBILITÉ

3. Ce concours s'adresse à toute personne résidant au Québec ayant atteint l'âge de la majorité. Sont exclus les employés, représentants et mandataires des organisateurs du concours, de toute compagnie, société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à ceux-ci, de leurs agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de matériel et de services liés au présent concours, ainsi que les membres de leur famille immédiate (frères, soeurs, enfants, père, mère), leur conjoint légal ou de fait et toutes les personnes avec lesquelles ces employés, représentants et mandataires sont domiciliés. Afin de participer au concours, les témoins (« cookies ») doivent être acceptés.

## COMMENT PARTICIPER

4. Visitez la page <https://www.promoposte.com/> Suivez les instructions pour accéder au formulaire d'inscription;
  - Remplissez le formulaire d'inscription en y inscrivant votre prénom, nom, téléphone incluant l'indicatif régional, courriel ;
  - Déclarez que vous avez lu et accepté toutes les conditions du règlement de participation, en cochant la case à cet effet et cliquez sur « Envoyer » ;
  - Un message de remerciement s'affichera et vous obtiendrez alors automatiquement une (1) inscription au concours.

## LIMITES

5. Les participants doivent respecter les limites suivantes, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés :
  - Une (1) inscription par personne pour toute la durée du concours.
  - Un participant ne peut utiliser qu'une seule adresse courriel pour s'inscrire s'il en possède plus d'une.